



CANDIDATURES POUR LE CONSEIL DES PARENTS, LES DEVOIRS SURVEILLES ET LA CAJH

Le Conseil des parents est composé du Conseiller communal responsable de l'enseignement et formation, de la Directrice d'établissement, de 5 parents ainsi que de deux enseignant-e-s. Les parents sont élus pour une période de 3 ans au minimum et 5 ans maximum, pour autant qu'ils aient des enfants à l'école primaire. Un parent ne remplit plus ce dernier critère et nous recherchons dès lors un parent pour compléter le Conseil des parents.

Il nous manque également **un-e surveillant-e des devoirs**, les lundis et mardis de 15h30 à 16h30.

Nous recrutons enfin des bénévoles pour intégrer **la Commission d'animation jeunesse d'Hauterive, la CAJH**.

Les citoyennes et citoyens intéressés à collaborer au sein du Conseil des parents, pour les devoirs surveillés ou la CAJH peuvent s'inscrire *jusqu'au jeudi 23 juin 2022*, à l'aide du bulletin réponse ci-dessous.

Merci d'avance de votre intérêt

Ecuwillens, 16 mai 2022

Le Conseil communal



Bulletin réponse

- Je soussigné-e me porte candidat-e pour l'élection d'un membre au Conseil des parents
- Je soussigné-e suis disponible pour la surveillance des devoirs
- Je soussigné-e souhaite rejoindre la CAJH

Nom et prénom

.....

Adresse

.....

No de téléphone

.....

Adresse e-mail

.....

Date et signature

.....

A renvoyer au secrétariat communal de Hauterive (FR) – Route de Posieux 4 – 1730 Ecuwillens, commune@hauterivefr.ch, ou glisser dans la boîte aux lettres de l'administration communale